



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen le 11 avril 2025

PROGRAMME EVE : UNE MOBILISATION FORTE EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DURABLE EN NORMANDIE

Le programme EVE, pour Engagements Volontaires pour l'Environnement, vise à accompagner les entreprises de transport routier ou travaillant dans la logistique pour réduire leur impact énergétique et environnemental. En Normandie, ce programme poursuit sa dynamique avec des résultats encourageants. Ainsi le 12 décembre 2024, la réunion annuelle normande des acteurs de ce dispositif a notamment été l'occasion de récompenser par une remise de diplôme les entreprises régionales engagées dans ce programme en 2024. Cet évènement a également permis de présenter le bilan du programme EVE en Normandie, la réglementation CSRD¹ et les stratégies RSE (responsabilité sociétale et environnementale) de 4 entreprises régionales engagées, avec un partage de bonnes pratiques.

Lors de cet évènement, organisé par le comité régional (composé de la DREAL Normandie, de l'ADEME, d'ECOCO₂, de la région Normandie et des organisations professionnelles), un bilan positif des actions menées dans le cadre des chartes Objectif CO₂, ainsi que des dispositifs FRET21 et EVCOM, a été présenté à 75 acteurs normands engagés. Ces résultats confirment l'adhésion croissante des entreprises au défi de la décarbonation.

La synthèse de cet évènement vient d'être publiée sur le site de la DREAL : <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/evènement-normand-du-programme-d-engagements-a6160.html>

¹CSRD : La réglementation CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) est une directive européenne de 2022 qui prévoit pour les entreprises l'obligation de publier des informations en matière de durabilité au sein d'une section distincte du rapport de gestion

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Des résultats concrets pour un transport plus responsable

En Normandie, de nombreuses entreprises de transport de marchandises, de voyageurs et de logistique ont adopté les démarches du programme EVE (charte ou label). Grâce à l'optimisation des trajets, l'usage de véhicules moins polluants et la formation des conducteurs à l'éco-conduite, elles contribuent activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Depuis 2010, 229 entreprises ou groupes ont rejoint la charte Objectif CO₂, représentant 28 452 véhicules et 32 253 conducteurs. À la fin 2023, cet engagement s'est traduit par une économie de 185 537 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 59,85 millions de litres de diesel et 78,96 millions d'euros.

Le dispositif FRET21, mis en place en 2015 pour accompagner les chargeurs dans la réduction de leur empreinte carbone liée au transport de marchandises, séduit également un nombre croissant d'entreprises normandes.

Un engagement collectif et durable

L'événement du 12 décembre a réuni transporteurs, logisticiens et chargeurs autour d'échanges constructifs sur les bonnes pratiques et les défis à venir. Plusieurs entreprises signataires ont témoigné des bénéfices concrets de leur engagement, tant en termes d'économies de carburant que d'image auprès de leurs partenaires et clients.

Les représentants de l'État et les organismes partenaires ont réaffirmé leur soutien aux entreprises engagées et encouragé de nouveaux acteurs à rejoindre la démarche. Dans un contexte où la réglementation évolue et où les attentes sociétales en matière d'écologie s'intensifient, l'engagement des entreprises normandes dans les différents dispositifs s'affirme comme un levier stratégique.

Perspectives et ambition pour la Normandie

Face aux enjeux climatiques et économiques, le programme EVE s'impose comme un outil clé pour accompagner les professionnels du transport vers des solutions plus durables. En capitalisant sur les outils existants et en encourageant l'innovation, il permet aux entreprises d'améliorer leurs performances environnementales tout en maîtrisant leurs coûts.

Les résultats encourageants obtenus jusqu'à présent et l'implication des acteurs de la profession témoignent du potentiel d'amélioration continue et de la volonté collective de bâtir un avenir plus décarboné.

Bilan 2024 de la démarche ObjectifCO2 : <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/bilan-des-chartes-objectif-co2-en-normandie-de-a6156.html>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Synthèse des tables rondes de l'évènement EVE du 12 décembre 2024 :
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/evenement-normand-du-programme-d-engagements-a6160.html>.

Contact:

DREAL Normandie

<presse.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex